

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1 DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

18h/20h

Présents :

Mme Carré, Mme Cheneau, Mme Hemond, M. Teixeira (mairie), M. Cheuvreux (maire)
Mme Cochelin, Mme Berthaud, M. Gauvin, Mme Cousin, Mme Picherit, Mme Largeau,
M. Bourriot Prunier, Mme Bourgeais, Mme Mennella (parents d'élèves élus)
Mme Dupic, Mme Breton, Mme Benelli, Mme Radon, Mme Lespagnol (enseignants)

Excusés : Mme Maisonnier (IEN), Mme Pivert (directrice)

M. Ruault (parents d'élèves élus)

Ordre du jour

1. Présentation du nouveau CE et accord pour modalités de vote dans l'année
2. Effectifs / Bilan de la rentrée/ Prévisions pour 2026-2027
3. Règlement intérieur : discussion et vote
4. Sécurité sur le groupe scolaire (Exercice incendie et PPMS Attentat Intrusion)
5. Travaux & investissements
6. Périscolaire
7. ATSEM : remplacement suite départ à la retraite
8. Programme PHARE & EVAR
9. Stage de remise à niveau
10. Projets pédagogiques envisagés et dates à retenir.

1. Présentation du nouveau CE et accord pour les modalités de vote dans l'année

→Présentation des missions du conseil d'école.

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires (restauration, garderie)
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Seuls les sujets figurant à l'ordre du jour seront traités lors du conseil d'école.

→Résultat des élections de parents d'élèves :

202 parents étaient inscrits pour les élections 2025-2026. Une seule liste était présentée avec 6 titulaires et 4 suppléants.

Le taux de participation a été de 68,81% soit 139 personnes ayant voté avec les résultats suivants :

- 129 suffrages exprimés pour la liste et 10 bulletins blancs ou nuls.

Résultat : 6 sièges de titulaires pourvus et 4 sièges de suppléants pour cette année scolaire.

→ Vote au sein du conseil d'école :

Les membres du conseil d'école ont décidé à l'unanimité de voter à main levée pour les décisions à prendre lors des conseils d'école. Pour rappel : seul le règlement intérieur fait l'objet d'un vote en conseil d'école.

→ Consultation du CE sur les modalités de vote aux élections de la prochaine année scolaire (2026-2027).

Chaque année, le conseil d'école doit se prononcer sur les modalités de vote lors des prochaines élections de parents d'élèves. Le vote exclusivement par correspondance est possible sur décision de la directrice d'école et après consultation du conseil d'école. La directrice et l'équipe enseignante proposent donc aux membres du conseil d'école de reconduire la procédure de vote exclusivement par correspondance pour l'année scolaire 2026-2027.

L'ensemble des membres du conseil d'école sont favorables à cette modalité.

Il n'y aura donc pas de bureau de vote à l'école pour les élections de parents d'élèves pour l'année scolaire 2026-2027, celles-ci se dérouleront uniquement avec le vote par correspondance.

2. Effectifs / Bilan de rentrée / Prévisions pour 2026-2027

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

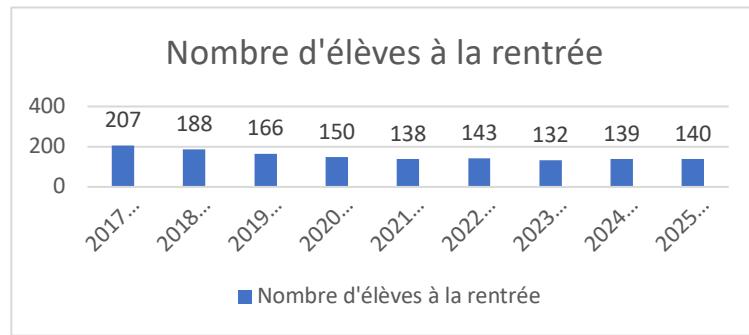
On constate une stagnation des effectifs depuis 5 ans avec 140 élèves à la rentrée.

Avec 6 classes, nous avons une moyenne de 23 élèves par classe (effectif ajusté à 138 élèves au 07/11/25).

Prévisions d'effectifs pour l'année prochaine (2026-2027).

- 16 élèves recensés à la mairie qui arriveraient en PS
- 15 CM2 qui vont quitter l'école.

Nous devrions probablement conserver un effectif quasi stable (prévision de 139 élèves) avec une moyenne de l'ordre de 23,2 élèves par classe.



Répartition des effectifs à la rentrée :

Classe de PS/MS de Mmes Pivert et Sainson : 22 élèves (14 PS et 8 MS)

Classe de MS/GS de Mme Benelli : 24 élèves (8 MS et 16 GS)

→ un effectif de 46 élèves pour la maternelle.

Classe de CP de Mme Radon : 22 élèves

Classe de CE1 de Mme Breton : 21 élèves

Classe de CE2/CM1 de Mme Dupic : 24 élèves (18 CE2 et 6 CM1)

Classe de CM1/CM2 de Mme Lespagnol : 25 élèves (10 CM1 et 15 CM2)

→ un effectif de 92 élèves pour l'élémentaire.

Soit un effectif total de 138 élèves.

Mme Juliette Chourot, notre intervenante musique, intervient depuis début octobre 2025. Nous remercions la municipalité qui a continué de financer cette intervenante en contractualisant directement avec elle. Un emploi civique, Mme Lana Charles, est arrivée à l'école depuis le 03/11/2025. Elle apportera une aide dans les deux classes de maternelle et ponctuellement sur l'élémentaire en fonction des besoins.

3. Règlement intérieur : discussion et vote.

Il est conforme au règlement départemental.

Ajout concernant l'hygiène des élèves :

→ Règlement départemental : « Les parents doivent veiller à ce que les élèves se présentent à l'école en bon état de santé, de propreté (hygiène corporelle et vestimentaire : dents brossées, ongles coupés, vêtements changés...) et exempts de possibilité de contagion (voir la liste des évictions scolaires du guide santé). Pour toute difficulté persistante, le médecin de l'Education Nationale sera sollicité. »

Lecture du règlement intérieur et vote.

Adoption du règlement à l'unanimité par le conseil d'école.

Ce règlement et la charte de la laïcité seront déposés sur Prim'OT et affichés. Un coupon sera distribué et devra être signé par chaque famille justifiant ainsi la prise de connaissance de ces 2 documents.

4. Sécurité sur le groupe scolaire (Exercice incendie et PPMS attentat intrusion)

Exercice évacuation incendie :

Le premier exercice a eu lieu le vendredi 19 septembre 2025. L'alarme incendie a été déclenchée dans le couloir face à la classe de CP et dans le hall de la maternelle. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions, les évacuations se sont réalisées avec efficacité. Un peu plus de temps pour la sortie des PS/MS, récurrent chaque année sur la première alerte qui est une nouveauté pour les PS.

Exercice PPMS.

L'exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé le vendredi 10 octobre 2025 avec le scénario « s'échapper ». L'alerte a été déclenchée par la directrice sur la balise Athéna disponible à l'étage dans son bureau. Une interrogation réside sur le niveau sonore des balises et de l'alarme. Le son des balises semble faible au regard du bruit dans les classes. Mme Cheneau précise qu'il n'est pas possible de régler le volume.

Pendant l'exercice, est observée une bonne coopération des élèves. Les enseignants et les élèves connaissent et appliquent les consignes. Le signal d'alarme est entendu par tout le monde même en salle de motricité et à la cantine.

→ Les deux documents PPMS attentat-intrusion et risques majeurs ont été mis à jour en tenant compte des nouveaux effectifs et du nombre de classes.

Exercices faits par la mairie sur les temps périscolaires :

Une alarme n'a pas fonctionné. Exercice incendie 11/09 sur garderie, 29/09 sur la cantine et un « PPMS-s'enfermer » le 06/11 sur la cantine ; les enfants avaient été prévenus. Un nouvel exercice PPMS est prévu bientôt sur le temps de garderie.

Mme Cheneau intervient concernant les allers-retours des élèves (retour de rdv extérieurs), sur le temps cantine, qui sont problématiques : ces retours doivent se faire soit à 12h, soit à 13h20. En effet, le personnel communal est trop souvent sollicité pour aller leur ouvrir, perturbant la surveillance de la cour.

5. Travaux & investissements

Travaux à faire, faits ou à envisager (demandes récurrentes)
Portail jaune maternelle : l'ouverture reste toujours aléatoire, c'est mieux mais ce n'est pas du 100%. Les interphones se mettent en erreur et il est souvent obligé de se déplacer pour ouvrir. Demande d'une nouvelle clé de portail jaune (clé cassée)
2 ^{ème} structure de motricité dans la cour des maternelles en maternelle installée pendant les vacances de la Toussaint. Ages : 2-10 ans Les parents précisent que la structure est interdite aux grands sur le temps de garderie. → A discuter avec le personnel de garderie.
Utilisation des tapis dans la salle de motricité, qui les utilise ? L'association gym les utilise ponctuellement, pas toutes les semaines.
Bancs à prévoir dans les 2 cours de récréation (2 en élémentaire et 1 en maternelle) → Pour le budget 2026 ? (La structure maternelle a pris plus de budget que prévu)
Trous dans les plafonds des classes de l'élémentaire suite au changement de l'éclairage → Les réparations sont-elles prévues ? Certainement vacances de Noël
Barrières aux 2 entrées de l'école : Attendre la fin des travaux de la rue Principale.
Renouvellement du grillage et des portails. Une étude était en cours pour le budget 2026, qu'en est-il ? Mme Picherit va faire un projet concernant la végétalisation des grillages, qui sera proposé au prochain conseil d'école. Faire sortir une prise sur l'extérieur + une lumière sous les préaux extérieurs pour pouvoir brancher pendant le marché de Noël ou un autre moment. Un devis était en attente, qu'en est-il ? Pas de réponse des artisans
Pose de gravillons devant le portillon à l'entre de la garderie et sur le chemin de la bibliothèque → cela a été fait mais il n'y en a pas assez. → Il va en être remis.
Informatique : où en est le déploiement de la fibre sur l'école pour régler les problèmes de connexion internet et de réseau ? La mairie s'en occupe tous les jours. Regard de l'école bouché, grosse somme demandée pour régler le problème. En attendant une box SFR est prêtée à Mme Pivert. Possibilité proposée par Mme Menella : tirer la fibre d'Ambi-mômes (mais la communauté de Communes est concernée).
Un range-vélo est demandé par les parents élus du côté de la maternelle, est-ce envisageable ? en discussion
L'imprimante couleur achetée l'an passé est inutilisable car l'encre ne sort plus (buse qui reste bouchée malgré les nettoyages). L'imprimante étant sous garantie, Mme Pivert a demandé à la mairie de faire jouer la garantie, quid ? Mme Carré viendra la chercher le 14/11.
Photocopieur de l'école (en noir et blanc) est vétuste et doit être changé. Le technicien qui est venu dès la rentrée a expliqué que le photocopieur n'acceptait plus les mises à jour car il est trop vétuste et qu'il fallait penser à le changer. Les enseignantes ne peuvent plus utiliser de clés usb pour ensuite photocopier un document ; il est impossible de scanner un document ; il n'est plus possible d'économiser le toner en éclaircissement les documents. La directrice en a informé la mairie par mail le 19/09/25.
La mairie en prend note.
La fenêtre située sous le lavabo dans le couloir en face de la classe de Mme Lespagnol ne s'ouvre plus.
La climatisation sur l'école : est-ce envisageable ? Oui mais pas pour cette année (2027-2028)
Dortoir : températures très froides en octobre. La directrice en a informé la mairie, le chauffage a été allumé avant les vacances.
Grillage de la cour des maternelles qui était abîmé → fait
Trous dans l'enrobé de la cour de l'élémentaire à combler
Projet dans les années à venir : repeindre les murs des préaux intérieurs ?
Question des parents : Demande d'agrandissement de la cour des maternelles à partir de la pelouse derrière le préau → végétalisation de la cour dans les années à venir

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la prise en compte des besoins et les travaux réalisés.

6. Périscolaire

Quelques demandes des parents élus :

- Facturation de la garderie : il y aurait des problèmes suite au passage au numérique. Mauvaise interprétation de la part du parent, pas de problème.
- Devoirs en autonomie pendant la garderie :
La personne encadrante interdirait aux élèves de faire leurs devoirs. → Problème de surveillance. Peut-être essayer de permettre aux élèves de les faire à partir de 18h quand il y a moins d'enfants. Réflexion sur constitution d'un groupe de parents bénévoles pour la surveillance de devoirs 2 fois par semaine. Sondage pour une aide aux devoirs par les parents d'élèves.
- La manière de s'adresser aux enfants par le personnel de cantine : commentaires sur leur façon de manger, leur poids. Madame Carré répond aux parents qu'il faut appeler tout de suite la mairie quand ce genre de problème arrive.
- Possibilité d'utiliser une serviette de table pour la maternelle. → Les parents ne lavaient pas les serviettes, elles restaient sales dans les sacs d'où l'abandon. Laisser la possibilité aux parents de choisir. La mairie va essayer. Serviettes nominatives.

PAI – Médicaments : La mairie précise que quelques familles n'ont pas encore fourni les médicaments liés aux PAI ; un rappel leur sera adressé.

8. Programme PHARE & EVAR

Le programme **PHARE** est un programme de lutte contre le harcèlement à l'école. C'est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

La prévention

Le 1^{er} niveau de prévention réside dans l'attention à porter de façon systématique et immédiate par l'adulte à toute situation qui s'avérerait gênante, ridicule, humiliante, moqueuse...pour des enfants.

Le 2nd niveau de prévention passe par 10 heures d'enseignement annuel, dans toutes les classes du CP au CM2, sur la thématique du harcèlement.

Dans le cadre de la journée contre le harcèlement du 6 novembre dernier, le ministère a mis en place une grille d'auto-évaluation pour les élèves du CE2 au CM2 (anonyme).

Dans cette grille, plus le nombre de réponses de types 3 et 4 est élevé, plus le risque qu'une situation de harcèlement existe est élevé. La grille a été proposée aux élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Les enseignantes sont très attentives à tout fait pouvant évoquer une situation de harcèlement. Elles mettent en place, en classe, des séances de sensibilisation afin d'apprendre aux élèves à reconnaître et prévenir le harcèlement.

Protocole PHARE : Un protocole de gestion des pratiques d'intimidation en milieu scolaire a été mis en place. Ce protocole s'appuie sur la méthode de la préoccupation partagée qui est avant tout une méthode non blâmante pour les enfants concernés. Elle s'inscrit dans une temporalité courte et rapide ; elle prévoit le soutien de l'enfant cible et de sa famille ; elle s'appuie sur une équipe ressource dédiée.

→ Un document de présentation de ce protocole sera disponible dans Prim'OT et consultable à tout moment par les parents d'élèves.

A noter : il y a une équipe ressource de circonscription qui peut *en cas de détection d'une situation de harcèlement*, intervenir dans l'école, mener des entretiens auprès des élèves **sans avertir au préalable les parents**.

Programme EVAR

Le 30 janvier, le Conseil supérieur de l'Éducation a validé définitivement la proposition du ministère de l'Éducation concernant le programme EVAR (Éducation à la vie affective et relationnelle). Ce programme est mis en place depuis la rentrée de septembre 2025. Il prévoit trois séances par an, adaptées à chaque tranche d'âge, et s'applique de la maternelle jusqu'au lycée.

Le projet pour l'école maternelle et élémentaire : éduquer à la vie affective et relationnelle

- apprendre à se connaître et à connaître son corps ;
- améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer ;
- permettre des choix responsables ;
- respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie ;
- prévenir les violences sexistes.

A la demande des parents élus, une note d'information sur le programme EVAR sera disponible dans Prim'OT ainsi que dans les cahiers de liaison.

8. Evaluation d'école

Nous faisons partie d'une cohorte d'écoles (secteur de Savigné sur Lathan) qui est en évaluation d'école cette année.

Cette évaluation va durer quasiment toute l'année et aboutira à l'élaboration du nouveau projet d'école.

Nous sommes en train de rédiger le rapport d'auto-évaluation, c'est la raison pour laquelle nous avons transmis avant les vacances un questionnaire à l'ensemble des parents.

9. Stage de remise à niveau

Un stage de remise à niveau a été proposé pendant les vacances de la Toussaint, encadré par Mme Dupic. Le ministère de l'éducation Nationale a restreint les budgets alloués à l'encadrement de ces stages, il n'y aura donc pas d'autres stages sur cette année scolaire.

10. Projets pédagogiques envisagés et dates à retenir

Thème de l'école de cette année : « Il était une fois... »

- Des activités pédagogiques ont été proposées dans toutes les classes lors de la **semaine du goût** (avant les vacances de la Toussaint).
- Sortie des élèves de CP et CE1 le vendredi 26 septembre 2025 au **domaine de Chaumont sur Loire**.
- **Photographies scolaires** : hausses des prix → Mme Pivert a pris contact avec le photographe.
- **Cross de l'école** : il a eu lieu le vendredi 17 octobre 2025. Nous remercions l'APE qui a fourni un goûter à chaque élève et les parents d'élèves qui sont venus nombreux pour encadrer cette manifestation et soutenir les élèves.
- Intervention de M. Dangiers avec les élèves de CM1/CM2 concernant la **sécurité dans les transports ferroviaires**.

- **Correspondances scolaires** en CE1 avec un EHPAD de Saint Cyr, les CE2/CM1 avec des personnes âgées de la Résidence de l'Arche de Neuillé Pont Pierre et les CM1/CM2 avec une classe de l'école de Pernay.

- **Projet danse** pour les classes de cycle 3

- **Marché de Noël** le vendredi 12 décembre 2025 de 16h30 à 18h00 en collaboration avec l'APE.

Les objets de Noël fabriqués par les élèves seront exposés et accessibles à chaque enfant. Les familles qui le souhaitent pourront donner une participation financière « A votre bon cœur » !

Photographies avec le Père Noël, pop-corn et barbes à papa, chocolat chaud...

Demande à la mairie la possibilité d'avoir un sapin de Noël pour les élèves. Deux sapins seront installés : un en maternelle et un en élémentaire sous le préau extérieur.

-**Spectacle de Noël, « Mon ami Perrault », le lundi 15 décembre 2025** pour toute l'école dans la salle des fêtes, orchestré par la compagnie des 7 épées. Il y aura 1 représentation du spectacle le matin pour toute l'école.

Coût du spectacle : 800€ soit 5,80€ par élève.

Aucune participation ne sera demandée aux familles, spectacle financé entièrement par les coopératives de l'école.

- **Téléthon et marché de Noël organisé par la commune d'Ambillou** le 7 décembre 2025 à la salle des fêtes.

- **Intervention de « Libre comme l'art »,** le musée qui vient à l'école pour toutes les classes de l'école :

→ Vendredi 16 janvier 2026 et vendredi 30 janvier 2026 pour les 4 classes de cycle 2 et cycle 3

→ Mardi 12 mai 2026 pour les 2 classes de maternelle

Coût de l'intervention : 1 080€ soit 7,82€ / élève. Une participation sera demandée aux familles.

- Les classes de CP, CE1, CM1/CM2 sont inscrites au **Prix de la Bal** (Boite à livres). Coût global : 180€

-Participation des élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 à la **cérémonie commémorative du 11 novembre.**

-Rappel des **ventes de gâteaux** une fois par mois au profit de toute l'école. Les dates des ventes seront précisées sur Prim'OT et affichées dans les panneaux d'affichage.

-Sorties scolaires de fin d'année en cours de préparation.

Autres dates des conseils d'Ecole :

Jeudi 12 mars 2026 : 2^{ème} conseil d'école – 18h00

Jeudi 11 juin 2026 : 3^{ème} conseil d'école – 18h00

dates susceptibles d'être à modifiées

Le 13/11/2025, séance levée à 20h05

Procès-verbal rédigé par la directrice et la secrétaire de séance, validé par la mairie et les parents d'élèves élus.

La secrétaire de séance
Mme Benelli

La directrice
remplacée par l'équipe enseignante